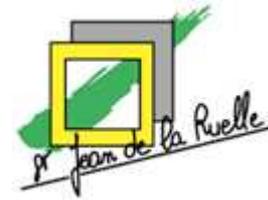


## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

M. Le Maire  
Hôtel de Ville  
71 rue Charles Beauhaire  
45142 Saint Jean de la Ruelle  
Tél : 02 38 79 33 00 - Fax : 02 38 79 33 62



 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

<b>Objet</b>	<b>TRAVAUX DE COUVERTURE EN ARDOISES GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT</b>
<b>Référence</b>	20SJ14
<b>Type de marché</b>	Travaux
<b>Mode</b>	Procédure adaptée
<b>Code NUTS</b>	FRB06
<b>Lieu d'exécution</b>	Groupe scolaire Paul Bert, rue des écoles 45140 Saint Jean de la Ruelle
<b>Durée</b>	2 mois
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Le présent marché a pour objet des travaux de couverture en ardoise d'une partie du toit de l'école maternelle et du préau d'accès principal commun au groupe scolaire.</p> <p>Les ardoises naturelles existantes seront remplacées par des ardoises en fibre ciment.</p> <p>La prestation sur l'école maternelle comprend une partie du toit ancien, l'aile nord et le versant côté entrée.</p> <p>La limite de la prestation du préau d'accès principal commun s'arrêtera au relevé de jonction entre la couverture du préau et l'aile Est de l'école élémentaire avec la section des Petits, cette dernière ayant déjà été rénovée par le passé.</p>
<b>Code CPV principal</b>	<b>45261210</b> - Travaux de couverture
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
<b>Forme</b>	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont refusées
Conditions relatives au contrat	
<b>Financement</b>	Financement par le budget principal de la ville - paiement par mandat administratif sous 30 jours
<b>Forme juridique</b>	L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Il est interdit de présenter pour le présent marché, plusieurs offres en

agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements.

### **Conditions de participation**

#### **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Déclaration sur l'honneur :

Le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du CCP et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- Pouvoir :

Pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société (document attestant la qualité de gérant de l'entreprise ou délégation de pouvoir de l'un des dirigeants)

- Attestation d'assurance : attestations de responsabilité civiles décennales

- Certificats de qualifications professionnelles :

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

- Qualifications Qualibat (ou équivalent) technicité courante dans les travaux pour lesquels l'entreprise candidate

Marché réservé : Non

**Critères d'attribution** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
60 % : Valeur technique de l'offre  
40 % : Prix

**Renseignements** [Correspondre avec l'Acheteur administratifs et techniques](#)  
Ville de Saint Jean de la Ruelle  
Pôle Affaires Juridiques  
71 rue Charles Beauhaire  
BP 74 45142 Saint Jean de la Ruelle  
[juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr)

**Documents**

- [Règlement de consultation](#)
- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

**Offres** Remise des offres le **12/06/20 à 12h00** au plus tard.  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
Validité des offres : **120 jours**, à compter de la date limite de réception des offres.

**Dépôt**

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

#### Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Les prestations seront exécutées, à compter de la date de démarrage précisée à la notification du marché valant ordre de service, dans le délai de 7 semaines incluant une période de préparation de 2 semaines au maximum.

Le pouvoir adjudicateur organise, à la demande des candidats, une visite des lieux d'exécution du marché. Cette visite n'est pas obligatoire pour les candidats.

Toutefois elle demeure fortement recommandée.

Pour toutes informations relatives à cette visite : Cf règlement de consultation

**Recours** Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal Administratif d'Orléans  
28 rue de la Bretonnerie  
45057 Orléans Cedex 1  
Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16  
[greffe.ta-orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta-orleans@juradm.fr)  
<http://orleans.tribunal-administratif.fr/>  
Organe chargé des procédures de médiation :  
Comité consultatif de règlement amiable des litiges de Nantes  
Préfecture de Région Pays de Loire  
6 quai Ceyneray

BP 33515 44035 Nantes

Tél : 02 40 08 64 33 - Fax : 02 40 47 90 68

[paul.guegan@direccte.gouv.fr](mailto:paul.guegan@direccte.gouv.fr)

<http://pays-de-la-loire.direccte.gouv.fr/>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant  
l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal Administratif d'Orléans

28 rue de la Bretonnerie

45057 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16

[greffe.ta-orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta-orleans@juradm.fr)

<http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Envoi le 22/05/20 à la publication